

"La pierre la plus solide
d'un édifice est la plus
basse de la fondation".

L'in **FO** 44



Numéro 108 - Juillet 2011

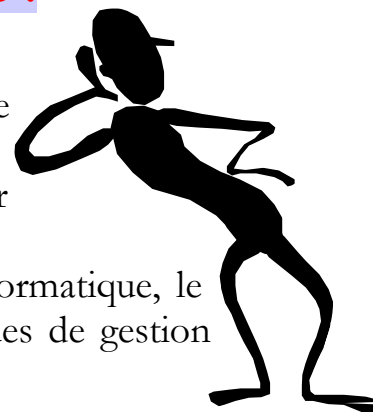
Compte-rendu CHS du 21/06/2011

Restitution de l'étude ergonomique d'ANCENIS :

Présentation de l'étude par M. David Marie.

Cette étude a été réalisée suite à un mouvement de mécontentement du personnel : elle a permis de se mettre à l'écoute des agents sans pour autant qu'il en résulte pour l'instant un véritable bilan.

Toutefois, elle met en lumière les difficultés liées à l'outil informatique, le manque de qualité de certains ordinateurs, les problématiques de gestion du flux et surtout l'organisation et les conditions de travail.



Les OS rappellent d'autres points relatifs à cette étude :

1. le mal être au travail et les conditions de travail
2. l'orientation donnée par l'administration
3. la non prise en charge de cette étude par l'administration suite au clash du service facturier

L'administration considère que pour la gestion du mal être au travail, l'étude ergonomique peut apporter des solutions car elle a permis d'écouter les agents. Le bilan de cette étude sera transmis en central et à tous les chefs de service.

Note ministérielle d'orientations 2011 :

Les orientations pour 2011 sont les suivantes :

1 - Optimiser les acquis de la santé et de la sécurité au travail :

- · Renforcement de la qualité de la médecine de prévention
- · Accroître l'insertion des personnes handicapées

2 - Poursuivre le déploiement des axes prioritaires identifiés :

- · Les risques psychosociaux (RPS)
- · Les CMR et l'amiante
- · Les troubles musculo-squelettiques (TMS)

3 - Confirmer les moyens :

- · CHS, DRH3B, acteurs de préventions, formations et animation des acteurs et pour finir les crédits d'impulsion 2011.

Nous avons demandé qu'un suivi des agents en difficulté soit mis en place et que l'étude des DU se fasse en début d'année afin que les décisions prises en CHS puissent porter leurs effets plus rapidement.

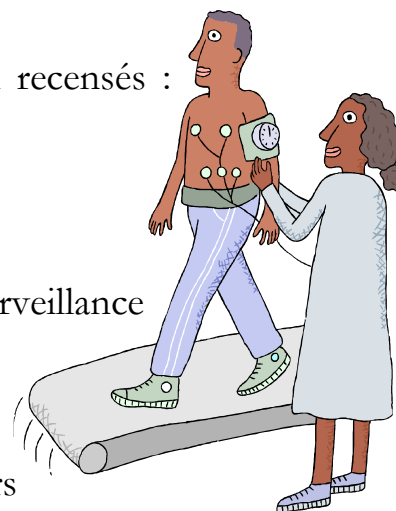
Pour un meilleur suivi des agents, il faut que soit restaurées les fiches de liaison et que les différents acteurs de la chaîne (Acmo, Service Sociaux et médecins) collaborent dans une parfaite osmose.

Concernant les DU, les administrations devront mettre en place des GT : le président du CHS souhaite que les plans de prévention soient présentés dans l'année.

Rapport annuel 2010 des médecins de prévention :

Les chiffres :

- Effectif total des agents vus : 4091
- Effectif des agents exposés à un risque professionnel recensés : 662
- Surveillance médicale particulière: 273
- Surveillance médicale spéciale : 503
- Examen médical quinquennal: 383
- Nbre de visites effectuées dans le cadre de la surveillance médicale Art 22 du décret: 57
- Visites médicales spontanées: 35
- Situations d'urgence médicale et chirurgicale: 1
- SMS liées aux risques Amiante: 1009 et 29 scanners thoraciques.
- Souffrance au travail: 29
- Violence au travail: 2
- Épuisement au travail: 1



Différents points ont été clarifiés (entre autre) :

- 60 visites ont été réalisées pour les agents reconnus handicapés



Le président fait le vœu que l'administration mette tous les moyens pour que le suivi médical des agents du Tripode soit convenablement assuré.

Les aggravations du mal être au travail et la relation de cause à effet sur le personnel des restructurations devrait faire l'objet d'un meilleur encadrement des chefs de service, d'un allègement des tâches avec définition d'axes prioritaires

Les directions devront rappeler aux RH le suivi des dossiers médicaux ainsi que la transmission des arrêts de travail de plus de huit jours aux médecins de prévention

Examen des registres Hygiène et Sécurité de la DRFiP (report GT 24/05) :

Les examens des registres SIE Nantes, ST Nazaire, de la Paierie, des Douanes et de la TGE n'ont fait l'objet d'aucun débat.

En revanche, les OS ont présenté le registre du Service Facturier situé à Cambronne. Les agents veulent attirer l'attention sur leur ressenti face à une direction trop directive lors de la réorganisation de ce pôle. Les OS ont demandé qu'une délégation du CHS se déplace sur ce site avant le début des vacances, l'administration préférerait attendre

septembre. Le vote à l'initiative du syndicat **FO** a permis d'obtenir un rendez vous début juillet. Il a tout de même fallu que vos représentants **FO** rappellent au président ses obligation pour en arriver là....

Actions

DIRECCTE	Fauteuil ergo suite avis MP	24-mai	OK
TGE	2 fauteuils ergo suite avis MP	24-mai	OK
TGE	10 défibrillateurs	24-mai	OK
TGE	Diverses formations habilitations électriques	24-mai	OK
TGE	Formations SST recyclages	24-mai	OK
DOUANES	Site Mellinet. Surv anti-incendie BHR et local social	24-mai	Refus
DOUANES	Site Varlin. Mise en conformité grille sortie de secours	24-mai	OK
DOUANES	Site Varlin. Blocage porte sous sol par ventouses	24-mai	OK
DOUANES	Site Varlin. Echappement groupe électrogène	24-mai	Refus
DOUANES	Site Varlin. Eclairage couloir sous sol	24-mai	OK
DOUANES	Site Mellinet. Rempl éclairage porche St Aignan	24-mai	OK
DOUANES	Formation risque routier (présentée en mars)	24-mai	OK
DOUANES	Formations SST recyclages et initiales	24-mai	OK
DOUANES	20 Rehausseurs d'ordinateurs portables	24-mai	refus
DOUANES	70 rehausseurs d'écran PC	24-mai	Refus
DOUANES	3 défibrillateurs	24-mai	Refus
DOUANES	Site Varlin. Changement mobilier cuisine (refus 2010)	24-mai	Refus
DOUANES	Site Varlin. Sièges de bureau pour opérateurs radio	24-mai	OK
IRA	Stores sur demande MP	24-mai	OK
DRFIP	Aménagt poste travail (fauteuil, porte doc...)	24-mai	OK
DRFIP	3 Aménagt poste travail (Fauteuil rep pieds ,,,)	24-mai	OK
DRFIP	2 Sièges de travail	24-mai	OK
DRFIP	Lamp éclair basse luminance ENGEL	24-mai	OK
DRFIP	Porte doc.	24-mai	OK
DRFIP	3 Sièges ergo	24-mai	OK
DRFIP	Stores, Complém aménag poste de travail	24-mai	OK
DRFIP	Rep.pieds et porte doc	24-mai	OK
DRFIP	Fauteuil et pupitre	24-mai	OK
DRFIP	Souris sans fil sur avis médical	24-mai	OK
DRFIP	Porte doc et roller mousse	24-mai	OK
DRFIP	Signalisation amiante	24-mai	OK
DRFIP	ST NAZAIRE.Sectorisation éclairage	24-mai	OK
DRFIP	France Domaines. Stores	24-mai	OK
DRFIP	Transpalette	24-mai	OK
DRFIP	PORNIC. Réfection nez de marche	24-mai	OK
DRFIP	DRFiP. Centrale incendie. Cofinanct 50 % ?	24-mai	Cofinancement
DRFIP	Bât Anne de Bretagne. Odeurs RDC carottage et nettoyage	24-mai	OK
DRFIP	Bât Anne de Bretagne. Odeurs RDC. Changt sols	24-mai	OK

DRFIP	Bât Anne de Bretagne. Odeurs RDC. Nettoyage sols	24-mai	Refus
DRFIP	Bât Anne de Bretagne. Isolation bureau	24-mai	OK
DRFIP	Bât Audubon. Réfect sanitaires	24-mai	OK
DRFIP	Bât Audubon. Réfect sanitaires 2	24-mai	Refus
DRFIP	Monselet. Porte coupe feu	24-mai	OK
DRFIP	PORNIC. Protection porte d'entrée	24-mai	Refus
DRFIP	GUÉMENE. Sanitaires et local. Cofinancé 50 % ?	24-mai	OK
DRFIP	ANCENIS. Electricité et aménagt accueil rapport MP	24-mai	OK
INSEE	1 défibrillateur pour RA	24-mai	Refus
TGE	Fauteuil adapté	24-mai	OK
DOUANES	Analyseur de gaz	21-juin	OK
INSEE	Rollermouse sur avis MP	21-juin	OK

Le CHS a refusé certaines actions car elles n'entraient pas dans le cadre des financements définis par la centrale (Exemple : l'achat du mobilier de cuisine) ou qu'elles correspondaient à des charges de fonctionnement des directions (exemple : changement de l'échappement du groupe électrogène).

Par ailleurs, il a été décidé que l'installation de rehausseurs d'écran devait faire l'objet d'une étude des médecins de prévention avant leur achat effectif.

Enfin vos représentants **FO** ont, par une analyse moins restrictive des notes de la Centrale, permis que la rénovation de la centrale incendie de l'ex TG soit dotée de moyens de lutte contre le feu plus efficaces.



En exceptant un cofinancement, vos représentants **FO** ne souhaitent pas que le CHS prenne en charge la mise aux normes de la centrale incendie mais ils proposent simplement que les améliorations apportées au système soient financées par le CHS.

Les autres syndicats d'abord réticents se sont rangés derrière l'avis de **FO** au plus grand plaisir de la DGFIP. Il va de soit que le montant alloué correspond bien à 50% de la facture de ces améliorations.

Questions diverses :

La liste des sites accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite sera à revoir au groupe de travail de septembre.

Vos représentants FO:
Philippe NOBILET et Thierry GOHAUD

☎ 02-40-20-76-56. - ✉ fo.044@dgfip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

Permanences

Versailles / les lundi et jeudi matins - (02.40.20.76.56)

Cambronne / le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)

